



En bref

La participation électorale des jeunes au Canada 2. Déterminants et interventions

Publication n° 2010-21-F
Le 20 avril 2010

Marion Ménard

Division des affaires sociales
Service d'information et de recherche parlementaires

**La participation électorale des jeunes au Canada –
2. Déterminants et interventions
(En bref)**

La présente publication est aussi affichée en versions HTML et PDF sur Intraparl (l'intranet parlementaire) et sur le site Web du Parlement du Canada.

Dans la version électronique, les notes de fin de document contiennent des hyperliens intégrés vers certaines des sources mentionnées.

This publication is also available in English.

Les documents de la série *En bref* de la Bibliothèque du Parlement donnent un aperçu succinct, objectif et impartial de diverses questions d'actualité. Ils sont préparés par le Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque, qui effectue des recherches et fournit des informations et des analyses aux parlementaires, ainsi qu'aux comités du Sénat et de la Chambre des communes et aux associations parlementaires.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	1
2	DÉTERMINANTS DU DÉCLIN DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE CHEZ LES JEUNES CANADIENS	1
2.1	Absence d'enjeux qui intéressent les jeunes?	1
2.2	Manque de connaissances politiques?.....	1
2.3	Manque de confiance dans le système?	2
2.4	Influence des médias?	2
3	INITIATIVES AXÉES SUR UNE PARTICIPATION ÉLECTORALE ACCRUE DES JEUNES CANADIENS.....	2
3.1	En général	2
3.2	Le travail d'Élections Canada et d'autres intervenants	3
3.2.1	Étudier le phénomène	3
3.2.2	Faciliter l'inscription et l'accès.....	3
3.2.3	Tirer profit des progrès de la technologie	4
3.2.4	Sensibiliser les plus jeunes.....	5
4	CONCLUSION	6

LA PARTICIPATION ÉLECTORALE DES JEUNES AU CANADA

- 2. DÉTERMINANTS ET INTERVENTIONS*

1 INTRODUCTION

Depuis une vingtaine d'années, on constate clairement un déclin du taux de participation aux élections fédérales chez les Canadiens nés après 1970¹. Ce phénomène se remarque également aux élections provinciales et municipales.

La participation des jeunes Canadiens au processus démocratique intéresse de nombreux chercheurs depuis un certain temps déjà². En 1991, par exemple, la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis s'était penchée sur l'intérêt des jeunes Canadiens pour la politique, les membres de la Commission ayant constaté un intérêt plus faible chez eux que chez leurs aînés³.

Dans le présent document, nous verrons brièvement certaines des raisons qui pourraient expliquer le désengagement des jeunes de la vie démocratique au Canada. Nous résumerons ensuite certaines interventions qui visent à augmenter le taux de participation électorale chez les jeunes, notamment certaines initiatives d'Élections Canada.

2 DÉTERMINANTS DU DÉCLIN DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE CHEZ LES JEUNES CANADIENS

De prime abord, les raisons pour lesquelles les jeunes Canadiens votent moins que leurs concitoyens plus âgés sont diverses. Toutefois, il n'est pas toujours facile de vérifier empiriquement certaines hypothèses formulées à ce sujet⁴.

2.1 ABSENCE D'ENJEUX QUI INTÉRESSENT LES JEUNES?

L'explication que l'on entend le plus souvent est que les enjeux qui intéressent les jeunes ne figurent pas dans les plateformes électorales des partis politiques. Cette hypothèse est toutefois contestée par des politologues qui ont mené une étude pour le compte d'Élections Canada après les élections fédérales de 2004. Par exemple, Elizabeth Gidengil et ses collègues affirment que la santé était donnée comme enjeu prioritaire par les répondants d'un sondage, et ce, pour tous les groupes d'âge :

Les enjeux qui intéressent les jeunes figurent bel et bien dans le discours politique, et les partis prennent position à leur sujet. Le problème est que trop souvent les jeunes ne prêtent pas l'oreille au message⁵.

2.2 MANQUE DE CONNAISSANCES POLITIQUES?

Les auteurs de cette étude qualifiaient de « stupéfiante » la faiblesse des connaissances politiques des jeunes Canadiens⁶. D'ailleurs, il y a un consensus dans la

communauté scientifique à savoir qu'une part substantielle de jeunes électeurs se présentent aux urnes dépourvus des outils nécessaires pour prendre une décision éclairée⁷. Ils connaissent peu ou ne connaissent pas du tout les hommes et les femmes qui œuvrent sur la scène politique et ils n'ont aucune idée du fonctionnement des institutions politiques qui régissent leur pays. Dans une étude réalisée pour le compte de l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), Henry Milner établit un lien de cause à effet entre le niveau de connaissance politique et le taux de participation électorale chez les jeunes⁸.

2.3 MANQUE DE CONFIANCE DANS LE SYSTÈME?

Outre la connaissance limitée du système politique, on constate chez les citoyens, qu'ils soient jeunes ou plus âgés, un désintérêt à l'égard des affaires publiques. Plusieurs parmi eux doutent que le fait de voter « tous les quatre ans » puisse avoir une réelle influence sur le processus décisionnel. Il s'ensuit un abstentionnisme électoral qui peut se transformer avec les années en méfiance, voire en cynisme⁹.

2.4 INFLUENCE DES MÉDIAS?

Lorsqu'il est question de cynisme, on pointe souvent un doigt accusateur vers les médias. La télévision retient l'attention à cause de sa propension à exacerber l'aspect conflictuel de la politique¹⁰.

Toutefois, la consultation des médias aurait généralement une incidence positive sur l'acquisition des connaissances politiques, bien que cette incidence varie en fonction du média utilisé. La lecture des journaux et la consultation de sites de nouvelles sur le Web auraient un effet positif manifeste sur le taux de participation électorale des jeunes Canadiens, alors que l'écoute de la télévision et de la radio aurait une incidence moins importante.

3 INITIATIVES AXÉES SUR UNE PARTICIPATION ÉLECTORALE ACCRUE DES JEUNES CANADIENS

Ainsi que nous l'avons mentionné, le déclin de la participation électorale des jeunes Canadiens inquiète. Si diverses mesures ont été proposées, il convient de souligner de façon particulière celles prises par Élections Canada au cours des dernières années pour augmenter le taux de participation chez les jeunes.

3.1 EN GÉNÉRAL

La possibilité d'abaisser l'âge de voter de 18 à 16 ans revient à intervalles réguliers lorsqu'il est question d'augmenter le taux de participation électorale des jeunes Canadiens. La Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis recommandait en 1991 que le Parlement revoie périodiquement cette question¹¹. (Ses promoteurs insistent aussi sur la nécessité d'inculquer aux jeunes le sens civique du vote avant la fin de leur scolarité; nous y reviendrons à la rubrique

3.2.4.) Toutefois, il n’y a pas de preuves irréfutables qu’une telle mesure augmenterait, du moins à long terme, le taux de participation électorale au Canada ¹².

Parmi les autres propositions, mentionnons l’instauration du vote obligatoire. Cette mesure est toutefois sujette à caution en raison de sa nature contraignante et de la capacité réelle qu’aurait l’État canadien d’en assurer le respect. Et, selon Henry Milner, on assisterait à une hausse tout au plus minimale du niveau de participation électorale ¹³.

3.2 LE TRAVAIL D’ÉLECTIONS CANADA ET D’AUTRES INTERVENANTS

En qualité d’organisme indépendant relevant du Parlement, Élections Canada administre le système électoral fédéral selon le cadre énoncé dans la *Loi électorale du Canada*. Outre la direction et la surveillance générales de la conduite des élections, l’organisme s’assure que le processus électoral favorise l’équité, la transparence et l’accessibilité pour tous les participants.

Le 17 février 2004, la Chambre des communes a adopté à l’unanimité une motion qui enjoignait à Élections Canada de mettre au point des initiatives visant à encourager les jeunes Canadiens à participer au processus électoral ¹⁴.

Selon son Rapport sur les plans et priorités pour 2010-2011, Élections Canada entend dresser un plan d’action en vue de sensibiliser les jeunes Canadiens à l’importance de voter. Une nouvelle campagne de publicité visant à encourager la participation des jeunes au processus électoral sera mise au point au cours de la prochaine année ¹⁵.

3.2.1 ÉTUDIER LE PHÉNOMÈNE

Au fait depuis de nombreuses années de la désaffection des jeunes électeurs pour les bureaux de vote, Élections Canada effectue des recherches sur les obstacles au vote des jeunes et sur les moyens à mettre en œuvre pour amener ceux-ci à participer davantage. Par exemple, après chaque élection, des analyses sont menées pour déterminer le taux de participation par groupe d’âge et des sondages sont effectués auprès de tous les groupes d’âge. En 2007, Élections Canada a offert son appui aux Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques pour ce qui est de mener des études approfondies sur la participation électorale des jeunes ¹⁶.

3.2.2 FACILITER L’INSCRIPTION ET L’ACCÈS

L’inscription des jeunes électeurs demeure une des priorités d’Élections Canada. À chaque élection, des agents de relations communautaires sont chargés de maximiser l’accès pour les jeunes, en menant des campagnes d’inscription spéciales dans les quartiers à forte concentration d’étudiants et dans les circonscriptions où est situé un établissement postsecondaire. La Société canadienne des postes est également mise à profit pour ce qui est de faciliter l’inscription au vote postal.

Par le passé, Élections Canada a communiqué en personne ou à distance avec les dirigeants des grandes associations étudiantes nationales – la Fédération canadienne des étudiantes et des étudiants, la Fédération étudiante collégiale du Québec, la Fédération étudiante universitaire du Québec et l'Alliance canadienne des associations étudiantes – pour discuter du vote des étudiants le jour des élections.

Lors des élections de janvier 2006, Élections Canada s'est assuré que les directeurs du scrutin accordaient une attention particulière aux jeunes, étant donné que la période électorale coïncidait avec la période des examens et des Fêtes. Des bureaux d'inscription et de scrutin ont été installés sur les campus pour faciliter le vote.

En 2007-2008, afin de faciliter l'accès des jeunes électeurs autochtones au processus électoral, Élections Canada a travaillé en partenariat avec l'Assemblée des Premières Nations pour former le Forum des jeunes Autochtones. Selon le rapport des activités, les participants ont été sensibilisés au processus électoral. En 2010-2011, Élections Canada continuera à faire de la recherche sur les obstacles auxquels pourraient se heurter les jeunes électeurs autochtones et à mettre au point des façons d'améliorer leur participation ¹⁷.

3.2.3 TIRER PROFIT DES PROGRÈS DE LA TECHNOLOGIE

Élections Canada utilise les nouvelles technologies de communication pour rejoindre autant que possible les jeunes électeurs. Dans son Rapport sur les plans et priorités 2010-2011, l'organisme entend poursuivre l'élaboration d'un système d'inscription électronique qui offrira aux électeurs une méthode d'inscription supplémentaire susceptible de mieux rejoindre les plus jeunes d'entre eux.

Il est vrai que les jeunes Canadiens utilisent abondamment les nouvelles technologies de communication dans les différentes sphères de leur vie. Les plus récentes données de Statistique Canada indiquent que 78,6 % des Canadiens de moins de 34 ans ont utilisé Internet au moins une fois par jour à domicile en 2007 ¹⁸. Ils passent plus de temps à naviguer sur Internet que les générations plus âgées et ils utilisent en grand nombre les messageries instantanées et les blogues.

Par ailleurs, on retrouve sur Internet une foule de renseignements sur les partis politiques, leur programme et leur chef. Dans une étude sur la participation électorale des jeunes, André Blais et Peter Loewen affirment que « l'accès à Internet permet probablement d'obtenir plus facilement l'information requise pour voter et que c'est probablement pour cette raison que le taux de participation est plus élevé chez les personnes qui utilisent Internet ¹⁹ ».

Toutefois, il faut être prudent avant d'y voir une panacée permettant d'impliquer davantage les jeunes dans le processus électoral. L'accès à Internet est inexistant ou difficile dans certaines régions du Canada. De plus, les jeunes peuvent être submergés par la quantité d'information disponible. En raison de la nature désordonnée d'Internet, il n'est pas aisé d'orienter les habitudes de navigation des jeunes pour les amener à consulter davantage de sites de nouvelles ou de débats politiques.

Quant au vote électronique, il s'agit d'une méthode de scrutin qui pose toujours des défis d'ordre technique en matière d'authentification, de sécurité et de respect de la vie privée²⁰.

3.2.4 SENSIBILISER LES PLUS JEUNES

La sensibilisation des jeunes avant qu'ils deviennent électeurs est une voie qu'Élections Canada considère comme prometteuse. Les exercices de simulation parlementaire et électorale permettent d'établir un premier contact avec le fait politique et de s'initier aux rudiments des débats parlementaires.

À la 38^e élection générale, Élections Canada a lancé l'initiative *Le vote étudiant 2004*, qui a permis aux jeunes de moins de 18 ans de vivre le processus électoral fédéral au moyen d'une élection parallèle dans leur école. Cette initiative s'est répétée en 2006 et en 2008. Aux dernières élections, plus de 400 000 élèves de plus de 4 000 écoles ont voté pour les candidats dans la circonscription de leur école et ont joué les rôles de scrutateur et de greffier du scrutin. Les élèves ont prédit un gouvernement minoritaire conservateur et les résultats de ce vote ont été diffusés à la télévision et sont affichés sur Internet²¹. Les évaluations effectuées ultérieurement par les organisateurs et par un chercheur universitaire indépendant ont révélé des niveaux de satisfaction élevés à l'égard du programme, et ce, autant chez les étudiants que chez les enseignants.

Élections Canada a également créé le site *Jeunes électeurs*²², qui s'adresse aux Canadiens de moins de 18 ans. Le site offre des ressources d'apprentissage, des hyperliens et diverses activités pédagogiques interactives.

Par ailleurs, Élections Canada, de concert avec ses partenaires fédéraux et provinciaux, a élaboré une stratégie pour la création de matériel d'éducation civique sur les élections à l'intention des enseignants du pays²³. Cette initiative est conforme aux recommandations de plusieurs chercheurs qui croient qu'il faut accorder plus de place à l'éducation civique dans les programmes scolaires. L'école est vue comme le lieu privilégié d'apprentissage des valeurs et des devoirs civiques de base²⁴.

Au Canada, il y a peu de données sur la place de l'éducation civique dans les programmes scolaires des provinces canadiennes. Comme l'approche utilisée, l'âge des étudiants et le nombre d'heures consacrées à cette matière diffèrent d'une administration à l'autre, les comparaisons sont difficiles à établir. Par exemple, l'éducation civique fait l'objet d'un cours séparé en Ontario tandis qu'au Québec, elle est intégrée aux cours d'histoire.

Rappelons toutefois que la capacité du gouvernement fédéral d'intervenir dans le secteur de l'éducation est limitée du fait que la *Loi constitutionnelle de 1867* accorde la quasi-totalité des pouvoirs dans ce secteur aux gouvernements provinciaux²⁵. Par exemple, il n'y a pas de ministère fédéral de l'Éducation qui pourrait coordonner un programme pancanadien d'éducation civique.

En guise de solution, Mary MacKinnon, Sonia Pitre et Judy Watling ont suggéré, dans une étude réalisée pour le compte des Réseaux canadiens de recherche en politi-

ques publiques, de mettre en place une stratégie pancanadienne d'éducation civique coordonnée par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)²⁶. Elles proposent que le Conseil intègre une telle initiative à son Plan d'action pour la littératie et l'alphabétisation, qui a été lancé en 2007 et qui engage les provinces et territoires à collaborer en vue de faire augmenter les niveaux de littératie et d'alphabétisation des Canadiens²⁷.

4 CONCLUSION

Le faible taux de participation électorale des jeunes Canadiens est un problème qu'il faut aborder avec sérieux afin d'assurer l'avenir de la démocratie canadienne. Les gouvernements ont besoin d'un niveau minimal de légitimité pour pouvoir prendre des décisions qui ont une incidence majeure sur la vie des Canadiens. Élections Canada est bien au fait de la situation et a mis en place une série d'initiatives pour inverser le phénomène. Toutefois, il est clair que les recherches doivent être poursuivies pour comprendre le phénomène dans tous ses détails.

NOTES

- * Cette publication est la deuxième de deux publications récentes de la Bibliothèque du Parlement sur la participation électorale des jeunes au Canada. La première est Andre Barnes, *La participation électorale des jeunes au Canada – 1. Tendances et bilan*, publication n° 2010-19-F, 7 avril 2010. Voir aussi Marion Ménard, *L'engagement civique des jeunes*, publication n° 2010-23-F, Ottawa, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, 8 avril 2010.
1. Élections Canada, [La participation électorale des jeunes – Tour d'horizon et analyse des tendances au Canada](#), octobre 2003. Voir aussi Barnes (2010).
 2. La définition de « jeune » varie d'un auteur à un autre. De façon générale, est considérée comme jeune toute personne ayant entre 15 et 24 ans. Il s'agit d'une fourchette qui, de façon générale, recoupe celle utilisée dans la plupart des données nationales provenant de sources comme Statistique Canada. En 2008, plus de 4,5 millions de Canadiens étaient âgés de 15 à 24 ans, soit plus de 13,1 % (Statistique Canada, Tableau sommaire : « [Population selon le sexe et le groupe d'âge](#) »).
 3. Kathy Megyery (dir.), *Les jeunes et la vie politique au Canada : engagement et participation*, Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, « Collection d'études », vol. 8, 1991, p. 37.
 4. Brenda O'Neill, « La participation des jeunes – Ce que nous savons et ce que nous ignorons », dans *Démocratie canadienne : réintégrer les jeunes dans le processus politique*, Centre de recherche et d'information sur le Canada, n° 15, décembre 2004, p. 2 à 5; Elisabeth Gidengil et al., « [La sourde oreille : les jeunes adultes et les enjeux électoraux](#) », *Perspectives électorales : Élection générale de 2004*, janvier 2005, vol. 7, n° 1.
 5. Gidengil et al. (2005).
 6. *Ibid.*

7. Mary Pat MacKinnon, Sonia Pitre et Judy Watling, [Lost in Translation: \(Mis\)Understanding Youth Engagement – Synthesis Report – Charting the Course for Youth Civic and Political Participation](#), Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, octobre 2007, p. 10. Voir aussi Kristina R. Llewellyn et al., [The State and Potential of Civic Learning in Canada – Charting the Course for Youth Civic and Political Participation](#), Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, juin 2007, p. 20.
8. Henry Milner, [Political Knowledge and Participation Among Young Canadians and Americans](#), IRPP Documents de travail, n° 2007-01, novembre 2007, p. 8.
9. Brenda O’Neill, « [Examen du déclin de la participation électorale chez les jeunes du Canada](#) », *Perspectives électorales*, juillet 2003.
10. Pippa Norris, « [Does television erode social capital? A reply to Putnam](#) », *Political Science and Politics*, vol. 29, n° 3, septembre 1996, p. 475.
11. Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, *Rapport final*, vol. 1, 1991, p. 51.
12. D’après des études comparatives entre plusieurs pays, Mark Franklin conclut que l’abaissement de l’âge de voter dans 18 pays n’a pas eu d’effet significatif sur le taux de participation. Voir Mark N. Franklin, *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies since 1945*, Cambridge (R.-U.), Cambridge University Press, 2004, p. 213.
13. Milner (2007), p. 10.
14. Voir Chambre des communes, [Journaux, 3^e session, 37^e législature, 17 février 2004](#).
15. Bureau du directeur général des élections [BDGE], [Budget des dépenses 2010-2011 – Rapport sur les plans et priorités](#), 2010, p. 12.
16. Voir Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, [Faire participer de jeunes Canadiens](#).
17. BDGE (2010), p. 23.
18. Voir Statistique Canada, Tableau sommaire : « [Utilisation d’Internet par les individus, selon la fréquence choisie d’utilisation et l’âge](#) ».
19. André Blais et Peter Loewen, [Participation électorale des jeunes au Canada](#), Élections Canada, avril 2009, p. 11.
20. Lalita Acharya, *Le vote par Internet*, publication n° 03-06F, Ottawa, Service d’information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, 16 septembre 2003, p. 5.
21. Voir Vote étudiant, [Les résultats du Vote Étudiant 2008](#).
22. Voir le site [Jeunes électeurs](#) d’Élections Canada.
23. BDGE (2010), p. 23.
24. Llewellyn et al. (2007), p. 1.
25. Le gouvernement fédéral partage avec les Premières nations la responsabilité d’offrir une éducation aux enfants qui résident normalement dans les réserves et qui fréquentent les écoles provinciales ou fédérales ou les écoles gérées par les bandes.
26. McKinnon et al. (2007), p. 21.
27. Conseil des ministres de l’Éducation (Canada), [Littératie et alphabétisation](#).